

La "grande coalition" néerlandaise veut régulariser 30 000 personnes

LE MONDE | 07.02.07 | 15h32 • Mis à jour le 07.02.07 | 15h32

BRUXELLES CORRESPONDANT

La nouvelle majorité politique aux Pays-Bas envisage une régularisation massive des demandeurs d'asile déboutés. L'opération devrait, selon les estimations, concerner 30 000 personnes au moins. Ce projet de la "grande alliance", qui réunit les chrétiens-démocrates, les travaillistes et le parti protestant Christen Unie sera discuté jeudi 8 février à la Deuxième Chambre de La Haye.

Il a déjà été jugé *"extraordinairement irresponsable"* par le parti libéral VVD, la formation de l'ancienne ministre de l'immigration, Rita Verdonk. Le VVD prédit un nouvel afflux massif de candidats alors que leur nombre avait fortement baissé : 9 000 demandes en 2006 contre un maximum de 53 000 par an au cours de la précédente décennie. Le Parti pour la liberté du populiste Geert Wilders, l'un des autres partis de l'opposition vainqueur des élections législatives de novembre 2006, estime qu'une régularisation massive mènera le pays *"au bord de gouffre"* en encourageant *"l'invasion islamique"*.

La mesure devrait concerner tous ceux qui ont introduit une première demande de séjour avant le 1^{er} avril 2001, la date où une nouvelle loi sur l'immigration, beaucoup plus restrictive que les précédentes, est entrée en vigueur. La régularisation sera impossible pour ceux qui ont été condamnés pour avoir commis un délit. Les demandeurs devront prouver qu'ils ont séjourné *"principalement"* aux Pays-Bas au cours des dernières années.

Quelque 16 000 bénéficiaires potentiels sont déjà identifiés pour s'être manifestés après 2003, lorsque M^{me} Verdonk a lancé un plan de retour des étrangers vers leur pays d'origine. Leur dossier n'avait pas été traité depuis. Les clandestins qui ne se sont pas fait connaître à l'époque devraient, en principe, pouvoir, eux aussi, bénéficier de la régularisation. Les autorités ignorent leur nombre. En décembre 2006, confrontée à un vote surprise des députés en faveur d'une amnistie générale, M^{me} Verdonk avait affirmé que 200 000 personnes pourraient tenter de s'installer dans le pays.

S'il a approuvé le principe de la régularisation réclamée par les travaillistes, le parti chrétien-démocrate, ancien partenaire de M^{me} Verdonk et première formation de la nouvelle majorité, pourrait formuler des réserves au moment de concrétiser la décision. *"Il faut éviter d'ouvrir toutes les écluses"*, commentait anonymement un proche du premier ministre, mardi 6 février. En décembre 2006, les chrétiens-démocrates avaient qualifié d'*"inhumain"* le projet du leader travailliste Wouter Bos, jugeant qu'il faisait miroiter un faux espoir aux clandestins.

La nouvelle équipe ministérielle devrait être formée aux alentours du 20 février, après la probable nomination du premier ministre sortant, Jan Peter Balkenende, comme *"formateur"* de la coalition. Les trois partis qui la composeront ont mis la dernière main au texte de leur accord, mardi soir.